

DFCTA  
6 rue des Trois Fontanot  
CS60179 - 92023 Nanterre Cedex  
Info-express : 01 55 65 68 50



[www.taxe2019.fr](http://www.taxe2019.fr)

Document numérisé. Merci de remplir les cases blanches à l'encre noire et de ne rien agrafer.

# 2019 TAXE D'APPRENTISSAGE

(Salaires 2018)

A verser impérativement avant le 1<sup>er</sup> mars 2019

**ADRESSE RETOUR DE TOUT DOCUMENT :**  
Si adresse ci-contre différente

SI CABINET COMPTABLE, COCHEZ LA CASE

SIRET

APE

IDCC

Raison  
sociale et  
adresse de  
l'entreprise

Tél.

Contact

E-mail

Effectif annuel  
moyen 2018

Nombre  
d'apprentis

Apprentis  
au 31/12/18

**RÉSERVÉ TRAITEMENT**

N° client

Réf.

GRP

## 1 VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE - voir notice au verso

Attention : si apprenti en 2018 et  $S \leq 107\,890$  € alors  $C = 0$

Total des salaires bruts 2018 **S** , 00 €  $\times 0,68\% =$  Taxe brute → **A** , 00 €

Entreprises de 250 salariés et plus (voir notice au verso)

Deductions pour accueil de stagiaires - voir aide au calcul au verso → = **B** , 00 €  
(joindre les copies des conventions de stage)

Taxe d'apprentissage due → **A** - **B** = **C** , 00 €

Sur taxe2019.fr, vous pourrez télécharger votre reçu libératoire de versement sur votre espace dédié en vous connectant avec vos identifiant (SIRET) et mot de passe (N° client) indiqués ci-dessus. Si vous préférez recevoir la version papier par voie postale cochez la case

## 2 ETAT DES APPRENTIS PRESENTS AU 31/12/2018 - voir notice au verso

Nom et prénom de l'apprenti	Nom et adresse du CFA d'accueil	Diplôme préparé	Date fin

Rappel : nous reverserons au CFA d'accueil de chaque apprenti, le montant du concours financier que vous devez obligatoirement apporter dans la limite du Quota CFA (26 % de votre taxe brute **A**, exception entreprises de 250 salariés et plus, voir notice). Si nécessaire, joindre une liste complémentaire.

## 3 REVERSEMENTS AUX ECOLES ET CFA

N°UAI (facultatif)	Noms et adresses des établissements Dans le cas d'une université, préciser impérativement le diplôme	Code postal	Montant en € souhaité	Catégories			
				Quota	A	B	AD
	Mission locale intercommunale des bords de marne	9 4 1 7 0					

Liste de reversements jointe : oui  non

## 4 MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Chèque (à l'ordre de la CCI Paris Ile-de-France)
- Carte bancaire (sur notre site web)
- Prélèvement (sur notre site web)
- Virement Réf. à mentionner sur l'ordre de virement : Votre SIRET (14 caractères) / TA 2019  
IBAN : FR 76 3000 4008 1200 0214 9335 117 Code SWIFT : BNP AFRPPXXX

## 5 SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Fait à : ..... Le : ..... / 02 / 2019

Signature :

Nom et qualité du signataire : .....

## NOTICE D'INFORMATION

Retrouvez toute l'information réglementaire détaillée et le guide pratique de la taxe d'apprentissage sur [www.taxe2019.fr](http://www.taxe2019.fr)

Vous n'avez pas de masse salariale en 2018

You n'êtes pas assujetti à l'IS ou à l'IR au titre des BIC

Vous n'avez ni à remplir ni à nous renvoyer votre déclaration

**Nouveauté :** Merci d'indiquer l'Identifiant De la Convention Collective (IDCC) applicable à l'entreprise. Une table des IDCC est accessible en consultation sur notre site [www.taxe2019.fr](http://www.taxe2019.fr)

Les entreprises ayant employé en 2018 un ou plusieurs apprentis avec un contrat régulier d'apprentissage, dont la base annuelle d'imposition n'excède pas six fois le SMIC annuel soit 107 890 €, sont affranchies de toute formalité en matière de taxe d'apprentissage.  
Elles sont donc exemptées de toute déclaration.

L'assiette de la taxe (case **S** du présent bordereau) est égale au total des montants portés dans la rubrique S21.G00.44.002 de l'assujettissement fiscal de la taxe d'apprentissage S21.G00.44.001,'001' de la DSN.

Les versements de taxe d'apprentissage aux centres de formation d'apprentis (CFA) et aux écoles doivent être obligatoirement effectués par l'intermédiaire d'un organisme collecteur.

Pour tout apprenti présent au 31/12/2018, merci de bien renseigner le tableau au recto et de joindre la copie du contrat.

### AIDE AU CALCUL DES DÉDUCTIONS POUR ACCUEIL DE STAGIAIRES

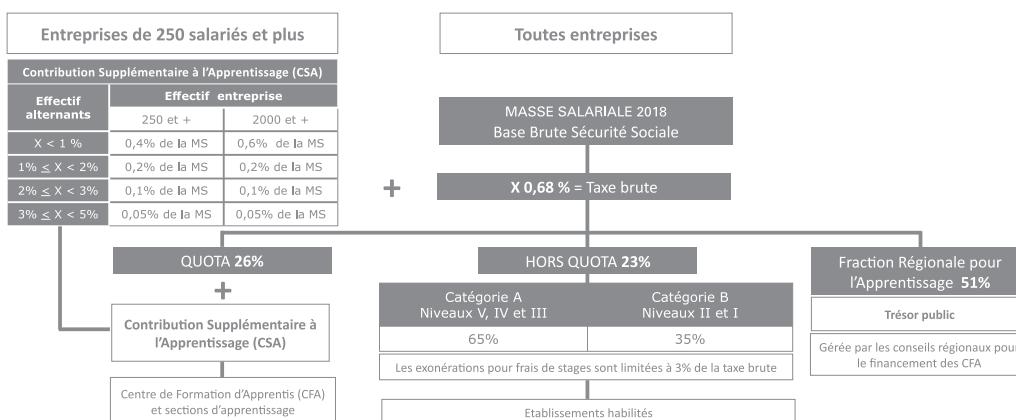
Si vous avez accueilli, en 2018, des stagiaires préparant en formation initiale un diplôme ou titre de l'enseignement technologique ou professionnel et dont la scolarité comprend un stage obligatoire en entreprise, vous pouvez déduire un forfait journalier déterminé par le niveau de formation préparée :

Catégorie A : niveaux V, IV et III (CAP, BP, BAC PRO, BTS, DUT...)	Nb jours :	X 25 €	=	+	€
Catégorie B : niveaux II et I (LICENCE PRO, MASTER, Ecoles supérieures ...)	Nb jours :	X 36 €	=	€	
TOTAL A DEDUIRE limité à 3 % de la taxe brute <b>A</b> ET A REPORTER EN CASE <b>B</b> AU RECTO			=	€	

**ENTREPRISES DE 250 SALARIÉS ET PLUS : sur simple demande au 01.55.65.68.50, nous vous ferons parvenir le bordereau de déclaration approprié.**

### DÉCOMPOSITION 2019 DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE PAR DESTINATION

Entreprises hors Haut-Rhin (68), Bas-Rhin (67) et Moselle (57)



### OFFRE DE SERVICES CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

Votre collecteur interconsulaire régional est un organisme au service des entreprises au quotidien. Précurseur dans la gestion de la taxe d'apprentissage, il innove pour mieux vous accompagner.

Choisissez l'option qui vous convient le mieux :

Formule zéro papier : [www.taxe2019.fr](http://www.taxe2019.fr)

• Calculez votre taxe sur internet

• Déclarez et réglez en ligne

• Téléchargez votre état de reversements pour accord.

Nous nous chargeons de :

- vérifier l'ensemble de votre dossier,
- verser vos fonds aux établissements habilités de votre choix,
- assurer le suivi complet de votre dossier auprès de l'administration fiscale.

Formule courrier :

• Envoyez votre bordereau complété et signé

• Joignez les pièces justificatives de vos déductions, votre règlement ou le justificatif de votre paiement.

Consultez votre dossier sur votre extranet tout au long de l'année et téléchargez votre reçu libératoire, votre quittance de répartition :

- Utilisateur : votre numéro SIRET
- Mot de passe : votre n° client (porté sur le recto de la déclaration)

La CCI Paris Ile-de-France collecte ces informations pour la gestion de la taxe d'apprentissage et de la contribution supplémentaire à l'apprentissage. Elles ne sont pas communiquées à des tiers et ne sont pas utilisées à des fins commerciales. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016-679 sur la protection des données et dans les conditions et limites posées par ces textes, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou effacer. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données personnelles. Toute demande en ce sens doit être adressée à la DFCTA à l'adresse [dfcta@cci-paris-idf.fr](mailto:dfcta@cci-paris-idf.fr) ou, en cas de difficulté, au délégué à la protection des données personnelles à l'adresse [cpdp@cci-paris-idf.fr](mailto:cpdp@cci-paris-idf.fr). En dernier lieu, vous pouvez déposer une réclamation auprès de la CNIL 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07



DIRECTION DES  
FORMALITÉS ET  
DE LA COLLECTE  
DE LA TAXE  
D'APPRENTISSAGE